|  |  |
| --- | --- |
|  | **GRILLE DE PROJET À L’ÉMERGENCE DE STRUCTURE D’ANIMATION DE LA VIE SOCIALE\*** |
| Projet déposé par la commune, EPCI, association de :  Convention territoriale globale de :  Responsable légal :  Professionnel référent du projet : | |
| **Le contexte du projet :**  Préciser la situation du territoire et de ses habitants qui amène à initier un projet d’animation de la vie sociale. Indiquer les besoins et les opportunités. | |
| **Les axes liés à l’animation de la vie sociale :**  Quels sont les axes de l’animation de la vie sociale en lien avec le contexte ? | |
| **La démarche de réalisation du projet :**   * Quelles sont les actions prévues pour recueillir la parole des habitants et leur participation dans l’élaboration du projet à venir ? * Qu’en est-il de l’association des acteurs de terrains œuvrant auprès de la population (travailleurs sociaux, associations, parents d’élèves, directeurs d’écoles, …) * Quelle est la commission de suivi de cette démarche ? et les participants représentatifs ? | |
| **Les actions :**   * Quelles sont les actions expérimentées dans l’esprit du projet de l’animation de la vie sociale ? | |
| **Le calendrier :**   * Fixer les dates des différentes étapes pour aboutir à la rédaction et faisabilité du projet à échéance de l’année. | |

PMAJ 24/10/2024

Cette trame peut être utilisée pour accompagner la réflexion au dépôt du dossier de candidature à une PS EVS en préfiguration. https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/661/Espace-Partenaires/Documents-Partenaires/AVS/ProjetEVS/Trame-Prefiguration-dun-EVS-2022.pdf